

RAPPORT ANNUEL 2025
SIENNA ACTIONS
INTERNATIONALES





SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 31/12/2025.....	3
Vie juridique du fonds.....	3
GESTION FINANCIERE.....	4
Évolution de la valeur liquidative	5
Performances du fonds	5
Analyse du risque	5
Principaux mouvements du fonds	6
Le mot du gérant.....	7
Autres informations	8
Pourcentage OPC interne.....	11
ETATS FINANCIERS.....	12
DIC PRIIPS.....	14
REPORTING DECEMBRE	16
ANNEXE SFDR	18

Synthèse du fonds au 31/12/2025

DATE D'AGREMENT AMF : 14/12/2006

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 5 ans

FORME JURIDIQUE : FCP/FIVG

FONDS MULTI-PARTS : OUI

CLASSIFICATION : Actions internationales

Code ISIN : FR0010408211

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
PRICE WATER HOUSE COOPERS

INDICATEUR DE RISQUE (SRI) : 4

INDICE DE REFERENCE :
100% MSCI WORLD Net Total Return EUR

CHIFFRES CLES

> **Actif net du portefeuille :** 199,66 M€

> **Actif net de la part R-C :** 1,08 M€
Valeur liquidative de la part R-C : 327,500 €
+ haut sur 12 mois : 330,220 €
+ bas sur 12 mois : 256,970 €

> **Actif net de la part MC :** 0,01 M€
Valeur liquidative de la part MC : 142,120 €
+ haut sur 12 mois : 143,400 €
+ bas sur 12 mois : 111,890 €

> **Actif net de la part FS-C :** 198,57 M€
Valeur liquidative de la part FS-C : 115,590 €
+ haut sur 12 mois : 116,450 €
+ bas sur 12 mois : 90,370 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75008 Paris
www.sienna-gestion.com

Vie juridique du fonds

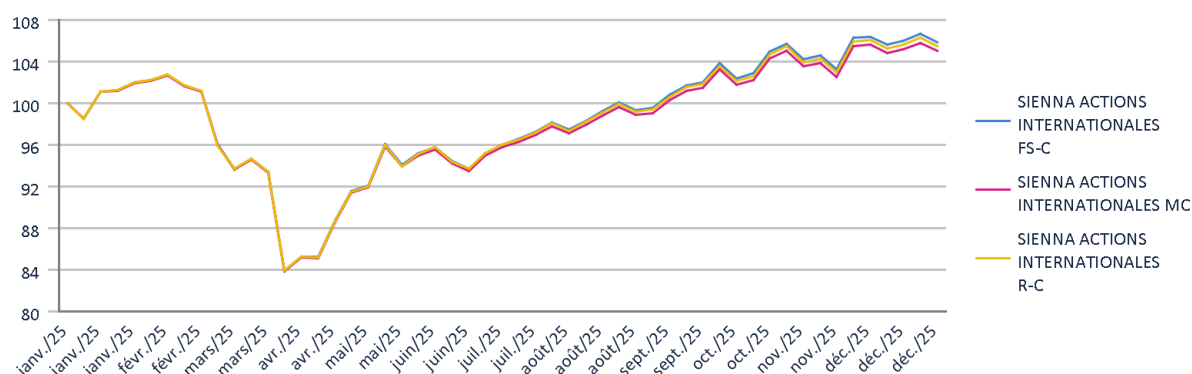
Le 23/06/2025 :

- Modification des frais de gestion financière de la part FS-C.
- Changement de commissaire aux comptes à compter du 1er janvier 2025 pour PWC.
- Passage du fonds en article 8 SFDR.

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS-C	7,56			
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC	6,66			
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C	7,16	51,54	70,06	115,05
Indice de référence	6,77	61,65	84,80	191,65

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS-C	7,56			
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC	6,66			
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C	7,16	14,86	11,20	7,96
Indice de référence	6,77	17,36	13,07	11,30

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS-C	7,56					
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC	6,66	19,35				
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C	7,16	20,03	17,82	-12,18	27,79	-5,51
Indice de référence	6,77	26,60	19,60	-12,78	31,07	6,33

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

RATIO DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	14,86	11,51	12,09
Indice de référence (en %)	15,61	13,01	14,20
Ratio de Sharpe	0,34	1,03	0,79

Principaux mouvements du fonds

Achats				Ventes			
SIENNA MONETAIRE - FS-C	FR001400QD00	OPCVM	35 050 927	SIENNA MONETAIRE - FS-C	FR001400QD00	OPCVM	34 317 572
SIENNA ACT PME ETI PART FS-C	FR0013306438	OPCVM	3 626 370	ISHARES RUSSELL 2000	US4642876555	OPCVM	3 820 666
iShares China Large Cap ETF USD Acc (AMS)	IE000QOU09J7	OPCVM	2 716 606	ETF(NYS)			
ENEL SPA	IT0003128367	Action	2 054 852	SIENNA ACTIONS EURO FS-C	FR001400QKW8	OPCVM	3 380 683
GENERAL DYNAMICS	US3695501086	Action	1 933 480	META PLATFORMS INC-CLASS	US30303M1027	Action	3 269 864
ISHARES MSCI CHINA ETF(AEX)	IE00BJ5JPG56	OPCVM	1 796 649	A			
ANALOG DEVICES INC	US0326541051	Action	1 751 836	AMAZON.COM INC	US0231351067	Action	3 161 285
ROYAL BK OF CANADA	CA7800871021	Action	1 748 402	ISHARES S&P GLB CLEA	US4642882249	OPCVM	2 633 411
WSP GLOBAL INC	CA92938W2022	Action	1 714 410	ISHARES SMI ETF CH	CH0008899764	OPCVM	2 401 964
CONSOLIDATED EDISON INC	US2091151041	Action	1 608 107	ARCELORMITTAL	LU1598757687	Action	1 195 373
				AMSTERDAM			
				ARCELORMITTAL SA	LU1598757687	Action	1 195 373
				JOHNSON & JOHNSON	US4781601046	Action	2 008 776
				SIENNA ACT PME ETI PART FS-C	FR0013306438	OPCVM	1 956 080



Le mot du gérant

Contexte global

L'année 2025 aura été marquée par la poursuite de la croissance économique mondiale malgré les vents contraires liés aux droits de douanes américains, aux tensions au Proche et Moyen Orient et à l'enlèvement de la guerre en Ukraine... 2025, c'est aussi une année très riche sur le plan politique en Europe avec le plan « ReArm Europe » de 800 Mds euros, en France la poursuite des incertitudes politiques et en Allemagne l'arrivée au pouvoir du chancelier Friedrich Merz avec un plan de d'investissement public dans les infrastructures et la défense ambitieux de 500Mds euros. Au niveau macroéconomique, l'inflation a poursuivi sa baisse, les Banques centrales du monde ont poursuivi leur baisse de taux d'intérêts, les prix de l'énergie ont fortement baissé favorisant le pouvoir d'achat des ménages et les marges bénéficiaires des entreprises... Parallèlement à tout cela, le boom des investissements dans l'intelligence artificielle (IA) a contribué à soutenir la croissance.

Pour ce qui est des performances des différentes classes d'actifs, les marchés actions terminent l'année 2025 avec des performances très positives et des niveaux qui restent autour de records historiques. Pour la place américaine, le S&P 500 affiche une performance sur l'année de +17,4% (en dollars) ou +4% en euros pour l'investisseur européen compte tenu de la baisse de 11% du dollar par rapport à l'euro. Le Nasdaq Composite, à forte coloration technologique, s'est octroyé un gain de 20,1 % en dollars, ramené à environ 6,3% en euros. En Zone euro, avec une hausse de 15.3 % en 2025 (dividendes réinvestis), le Cac 40 clôture positivement l'année. L'indice français affiche toutefois des gains plus modestes que ses voisins européens, freiné par l'instabilité politique et les inquiétudes croissantes concernant la dette publique. A titre de comparaison, le Dax allemand a gagné 23 % et l'indice actions de la Zone euro, l'EuroStoxx 50, termine l'année en performance positive de +21.9 % porté par les sociétés de la défense et par le secteur bancaire.

Au Japon, l'indice Nikkei 225 a connu une année faste à +25,5 % (+11.5% en euros), les investisseurs veulent croire aux mesures de relance économique de la nouvelle Première ministre Sanae Takaichi, qui entend relancer l'économie nipponne par l'investissement public. En Chine, l'indice MSCI China a gagné 31,5 % (+16,1% en euros). Une performance qui, là encore, doit beaucoup à l'IA et notamment aux géants technologiques chinois.

Choix d'investissement

D'un point de vue géographique, nous avons durant l'année surpondéré les actions européennes. Au sein des actions mondiales, nous avons maintenu une vue négative sur les valeurs américaines et japonaises. Concernant les marchés actions émergents, notre surpondération a porté les actions chinoises en retard de valorisation après une longue période de sous-performance. Nous avons renforcé cette surexposition aux valeurs européennes en tant qu'alternatives crédibles aux Gafam pour des investisseurs à la recherche de diversification dans un contexte de baisse du dollar.

D'un point de vue sectoriel, en zone euro, nous avons surpondéré les valeurs bancaires en raison de la dynamique de révision bénéficiaire du secteur. Nous avons sous-pondéré les valeurs technologiques américaines pour des raisons de valorisations excessives mais également parce que certaines d'entre elles sont exclues de notre univers d'investissement pour cause de mauvaise qualité ESG. Nous avons été tout au long de l'année exposés aux valeurs chinoises. La sous-pondération des compagnies pétrolières a contribué positivement à la performance du fonds. A l'inverse notre surpondération des services professionnels a été défavorable

En termes de styles : nous avons surpondéré le style value (valeurs décotées) par rapport à l'indice de référence du fonds et les Small & Mid caps européennes (valorisation attractive par rapport aux Larges Cap). Ces valeurs sont moins concernées par les droits de douane. Elles bénéficieront aussi des plans de dépenses budgétaires de l'Allemagne et du plan « Réarmer l'Europe », de la baisse des taux d'intérêts de la BCE et de la hausse de l'euro. De même nous sommes exposés à leurs homologues américaines plus attractives.

La sélection de valeurs a porté ses fruits au sein de valeurs financières des minières et de la technologie. A l'opposé elle a été défavorable au sein des logiciels, de la distribution alimentaire et des fournisseurs de santé.

Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Ce FIA prend en compte les critères ESG dans sa politique d'investissement, tel que détaillé sur notre site internet (<https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires>) et dans l'annexe périodique SFDR jointe à ce présent rapport.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires - Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution. L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.sienna-gestion.com

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIFM, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2025 :

- Effectif moyen de SIENNA GESTION : 75,6 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 6 349 152 €
- Rémunération annuelle brute variable : 2 027 974 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 56
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 1 256 538 €



En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 18 personnes en 2025 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, tous les membres du Directoire, ce qui inclut le Directeur Risques et Conformité.

SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par le Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Cette composante qualitative de la rémunération variable intègre les risques en matière de durabilité, conformément à l'article 3 du Règlement SFDR.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.

Effet de levier

L'effet de levier du FCP au sens de l'article 109 du Règlement délégué n°231/2013 est le suivant (31/12/2025) :

- suivant la méthode brute : 117%
- suivant la méthode de l'engagement : 124%



Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la réglementation SFDR

Le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessous. Concernant l'indice de référence du fonds, il est précisé que la Société de gestion établit sa méthodologie de sélection des titres répondant à des critères ESG à partir d'indices de référence comprenant un univers large de titres. Le résultat de cette analyse est ensuite comparé à l'univers d'investissement qui découle de l'indice de référence du fonds, visant ainsi à obtenir de meilleures performances que celui-ci sur ces critères. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. »

Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : www.sienna-gestion.com.



Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 31/12/2025 est égal à 7,54% de l'actif net.

ETATS FINANCIERS



SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

**SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE**
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SIENNA GESTION
18 rue de Courcelles
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 3

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	173 355 813,10	141 253 858,57
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	173 355 813,10	141 253 858,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	22 168 214,38	28 620 422,30
OPCVM	15 210 174,44	17 619 072,79
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	6 958 039,94	3 601 509,28
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	7 399 840,23
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	334 903,92	99 971,12
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	195 858 931,40	169 974 251,99
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 946 224,65	205 644,96
Comptes financiers	2 874 396,23	1 160 250,25
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	4 820 620,88	1 365 895,21
Total de l'actif I+II	200 679 552,28	171 340 147,20

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	185 630 792,43	156 340 872,27
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	14 026 217,86	11 717 097,94
Capitaux propres I	199 657 010,29	168 057 970,21
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	199 657 010,29	168 057 970,21
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	334 903,95	99 971,12
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	334 903,95	99 971,12
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	156 638,33	191 523,85
Concours bancaires	530 999,71	2 990 682,02
Sous-total autres passifs IV	687 638,04	3 182 205,87
Total Passifs : I+II+III+IV	200 679 552,28	171 340 147,20

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	2 713 924,86	637 279,77
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	168 027,79	26 296,59
Sous-total produits sur opérations financières	2 881 952,65	663 576,36
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-94 785,85	-24 587,50
Sous-total charges sur opérations financières	-94 785,85	-24 587,50
Total revenus financiers nets (A)	2 787 166,80	638 988,86
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	2 293,88
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 714 914,26	-1 518 002,61
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 714 914,26	-1 515 708,73
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 072 252,54	-876 719,87
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	9 487,89	668 007,94
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 081 740,43	-208 711,93
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	5 101 092,80	32 067 551,28
Frais de transactions externes et frais de cession	-271 674,66	-181 642,67
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	4 829 418,14	31 885 908,61
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-25 360,03	-6 040 205,37
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	4 804 058,11	25 845 703,24

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	9 963 671,42	-5 202 675,39
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-45 986,21	3 400,26
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	9 917 685,21	-5 199 275,13
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-1 777 265,89	-8 720 618,24
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	8 140 419,32	-13 919 893,37
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	14 026 217,86	11 717 097,94

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FIA « SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES » a pour objectif de rechercher une optimisation de la performance au travers d'un portefeuille composé pour l'essentiel de titres en direct hors de la zone euro (durée minimale de placement recommandée : au moins 5 ans). Il vise à surperformer son indicateur de référence : MSCI World Index en Euro (dividendes nets réinvestis), tout en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits « critères ESG ») pour la sélection et le suivi des titres.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	91 403 319,07	95 167 541,89	123 832 909,41	168 057 970,21	199 657 010,29
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	167 782 692,13	198 573 496,85
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1 561 100,00000	1 717 768,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	107,47	115,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	16,52	2,78
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	-0,13	0,62
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC en EUR					
Actif net	0,00	0,00	2 551,34	47 013,75	6 984,74
Nombre de titres	0,00	0,00	22,85041	352,82169	49,14357
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	111,65	133,25	142,12
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	2,70	26,36	3,43
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	-0,55	-1,37	-0,34
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C en EUR					
Actif net	91 403 319,07	95 167 541,89	123 830 358,07	228 264,33	1 076 528,70
Nombre de titres	371 413,10877	440 349,01387	486 318,24947	746,90954	3 287,04926
Valeur liquidative unitaire	246,09	216,11	254,62	305,61	327,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	29,23	-0,63	15,48	60,37	7,89
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,07	-0,77	-1,41	-1,53	0,61

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition des positions Hors-Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Au 23/06/2025 le taux maximum de la part FS-C passe de 1,90% à 0,75% TTC maximum l'an.

Part <<R-C >> :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	1,85 % TTC maximum l'an
2	Frais de fonctionnement et autres services (*)		0,05 % TTC maximum l'an (Taux forfaitaire)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant

	et frais de gestion)	Frais de gestion	Actif net	Non significatifs (**)
4	Commissions de mouvement		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (***)		Actif net	La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son Indicateur de Référence le MSCI World Index en Euro

Part << MC >> :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière		Actif net	2,40 % TTC maximum l'an
2	Frais de fonctionnement et autres services (*)			0,05 % TTC maximum l'an (Taux forfaitaire)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	Non significatifs (**)
4	Commissions de mouvement		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (***)		Actif net	La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son Indicateur de Référence le MSCI World Index en Euro

Part « FS-C » :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière		Actif net	0,70 % TTC maximum l'an
2	Frais de fonctionnement et autres services (*)			0,05 % TTC maximum l'an (Taux forfaitaire)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	Non significatifs (**)
4	Commissions de mouvement		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (***)		Actif net	La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son Indicateur de Référence le MSCI World Index en Euro

La présentation des frais et des différentes rubriques ci-dessus diffèrent de celles du Document d'Informations Clés (DIC). Il existe notamment des différences dans les modalités de calcul des frais entre la présentation ci-dessus et le DIC qui peuvent conduire à des écarts dans les pourcentages présentés.

(*) Les frais de fonctionnement et autres services comprennent les frais suivants :

- Frais du dépositaire ;
- Frais de gestion administrative et comptable ;
- Frais du commissaire aux comptes ;
- Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Coûts de cotisation de la société de gestion à l'Association française de la Gestion (AFG) ;
- Coûts de licence de l'indice de référence du Fonds ;
- Frais fiscaux, y compris avocat et expert externe liés au recouvrement des créances du Fonds ;

- Frais liés aux informations des porteurs de parts (informations par tous moyens et informations particulières) à l'exception des opérations de fusion, absorption et liquidation ;
- Frais liés au respect des obligations réglementaires (Reporting AIFM, frais de fonctionnement de la politique de vote lors des assemblées générales) ;
- Frais de constitution et de diffusion de la documentation réglementaire du Fonds (Règlement, DIC, Annexes SFDR) ;
- Frais d'audit et de promotion du label ISR ;
- Frais de fonctionnement des plateformes de distribution.

Le taux forfaitaire maximum des frais de fonctionnement et autres services peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci. Dans la situation où les frais réels sont supérieurs au taux forfaitaire, le dépassement sera pris en charge par la société de gestion.

(**) Ces frais sont liés à l'investissement de l'OPCVM en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information.

(***) Modalités de calcul de la commission de surperformance pour toutes les parts :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de **l'Actif net du Fonds** (1) et celle de son **Indicateur de Référence** (2) appréciées sur une **Période de Référence** (3).

(1) **L'Actif net du Fonds** correspond à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants.

(2) **L'Indicateur de Référence** du Fonds correspond à l'indicateur suivant : le MSCI World Index en Euro.

Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien <https://www.sienna-gestion.com/nos-solutions-dinvestissement>

(3) **La Période de Référence** correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence.

Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de décembre.

Depuis l'exercice ouvert le 1er janvier 2022, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Ainsi, la Période de Référence peut être prolongée dans la limite de 5 ans.

A la clôture de l'exercice du Fonds :

- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées)**, la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs.

Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision.

En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.

- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence**, la commission de surperformance sera nulle.
- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence**, la sous-performance de l'exercice concerné sera reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans.

La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	168 057 970,21	123 832 909,41
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	31 022 961,26	180 649 819,04
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-15 243 277,07	-162 234 671,85
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 072 252,54	-876 719,87
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 829 418,14	31 885 908,61
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	9 917 685,21	-5 199 275,13
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	199 657 010,29	168 057 970,21

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS-C		
Parts souscrites durant l'exercice	291 763,00000	29 727 071,09
Parts rachetées durant l'exercice	-135 095,00000	-14 664 864,59
Solde net des souscriptions/rachats	156 668,00000	15 062 206,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 717 768,00000	
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC		
Parts souscrites durant l'exercice	280,14722	33 194,20
Parts rachetées durant l'exercice	-583,82534	-78 264,13
Solde net des souscriptions/rachats	-303,67812	-45 069,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	49,14357	
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	4 156,15257	1 262 695,97
Parts rachetées durant l'exercice	-1 616,01285	-500 148,35
Solde net des souscriptions/rachats	2 540,13972	762 547,62
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 287,04926	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS- C FR001400RS29	Capitalisation	Capitalisation	EUR	198 573 496,85	1 717 768,0000 0	115,59
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC FR001400F4Q6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 984,74	49,14357	142,12
SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C FR0010408211	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 076 528,70	3 287,04926	327,50

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	FRANCE +/-	JAPON +/-	ROYAUME-UNI +/-	ALLEMAGNE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	173 355,81	114 119,48	9 832,02	8 747,76	7 379,49	5 874,38
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	19 463,92	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	192 819,73					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
		Total	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 874,40	0,00	0,00	0,00	2 874,40
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-531,00	0,00	0,00	0,00	-531,00
Hors-bilan					
Futures	NA	1 397,12	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		1 397,12	0,00	0,00	2 343,40

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]]3 - 6 mois]]6 - 12 mois]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]]5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 874,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-531,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 397,12	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 343,40	0,00	0,00	0,00	0,00	1 397,12	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	JPY	GBP	CAD	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	116 642,37	8 747,76	7 359,48	5 826,63	11 162,11
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 464,91	196,63	5,88	1,71	0,00
Comptes financiers	1 631,33	0,00	0,00	0,00	441,02
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	-444,66	-41,94	-13,42	-30,98
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	-9 398,94	-7 477,19	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	110 339,67	1 022,54	7 323,42	5 814,92	11 572,15

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<p>Opérations figurant à l'actif du bilan</p> <p>Dépôts</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</p> <p>Créances représentatives de titres donnés en garantie</p> <p>Créances représentatives de titres financiers prêtés</p> <p>Titres financiers empruntés</p> <p>Titres reçus en garantie</p> <p>Titres financiers donnés en pension</p> <p>Créances</p> <p>Collatéral espèces</p> <p>Dépôt de garantie espèces versé</p> <p>Opérations figurant au passif du bilan</p> <p>Dettes représentatives des titres donnés en pension</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Dettes</p> <p>Collatéral espèces</p>		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
DE000A0F5UK5	ISHS 600BR(DE) ANTEILE	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	1 112 378,24
IE000QOU09J7	iShares China Large Cap UCITS ETF USD Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	2 377 797,38
IE00B00FV128	iShares FTSE 250 UCITS ETF GBP (Dist)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	GBP	904 663,64
IE00BJ5JPG56	iShares MSCI China UCITS ETF USD Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	1 701 423,40
US4642882249	iShares Global Clean Energy ETF	BLACKROCK FUND ADVISORS	Fonds / Actions	États-Unis	USD	1 009 571,06
FR0007449988	SIENNA ACTIONS FRANCE Part A	SIENNA GESTION	Actions Françaises	France	EUR	4 069 448,88
FR0013306438	SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR PART FS C	SIENNA GESTION	Actions internationales	France	EUR	1 879 020,00
FR001400QDO0	SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	SIENNA GESTION	Monétaire Euro	France	EUR	9 113 911,78
Total						22 168 214,38

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	1 548,45
	Dépôts de garantie en espèces	1 873 414,43
	Coupons et dividendes en espèces	71 261,77
Total des créances		1 946 224,65
Dettes		
	Rachats à payer	33 935,91
	Frais de gestion fixe	121 290,57
	Frais de gestion variable	229,00
	Autres dettes	1 182,85
Total des dettes		156 638,33
Total des créances et des dettes		1 789 586,32

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 705 610,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	-40,33
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	807,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	-0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 422,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	40,34
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	74,35
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			15 062 380,66
	FR0007449988	SIENNA ACTIONS FRANCE Part A	4 069 448,88
	FR0013306438	SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR PART FS C	1 879 020,00
	FR001400QDO0	SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	9 113 911,78
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			15 062 380,66

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	1 081 740,43	-208 711,93
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	1 081 740,43	-208 711,93
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 081 740,43	-208 711,93

Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	1 079 721,10	-207 083,43
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 079 721,10	-207 083,43
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 079 721,10	-207 083,43
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 079 721,10	-207 083,43
Total	1 079 721,10	-207 083,43
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-17,02	-485,17
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-17,02	-485,17
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-17,02	-485,17
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-17,02	-485,17
Total	-17,02	-485,17
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	2 036,35	-1 143,33
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 036,35	-1 143,33
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 036,35	-1 143,33
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 036,35	-1 143,33
Total	2 036,35	-1 143,33
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 804 058,11	25 845 703,24
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	4 804 058,11	25 845 703,24
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 804 058,11	25 845 703,24

Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 777 933,78	25 791 308,56
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 777 933,78	25 791 308,56
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 777 933,78	25 791 308,56
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	4 777 933,78	25 791 308,56
Total	4 777 933,78	25 791 308,56
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	168,58	9 303,75
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	168,58	9 303,75
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	168,58	9 303,75
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	168,58	9 303,75
Total	168,58	9 303,75
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	25 955,75	45 090,93
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	25 955,75	45 090,93
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	25 955,75	45 090,93
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	25 955,75	45 090,93
Total	25 955,75	45 090,93
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			173 355 813,10	86,83
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			173 355 813,10	86,83
Assurance			6 095 017,60	3,05
ALLSTATE CORP	USD	4 598	814 530,81	0,41
HARTFORD INSURANCE GRP INC	USD	9 708	1 138 521,19	0,57
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	47 800	1 480 825,46	0,73
TALANX AG	EUR	11 844	1 347 847,20	0,68
TRAVELERS COMPANIES INC	USD	5 320	1 313 292,94	0,66
Automobiles			1 098 598,40	0,55
PORSCHE AUTOMOBIL HLDG-PRF	EUR	27 520	1 098 598,40	0,55
Banques commerciales			11 537 215,01	5,78
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	8 942	883 469,60	0,44
BNP PARIBAS	EUR	10 250	828 097,50	0,41
JPMORGAN CHASE & CO	USD	10 692	2 932 064,89	1,49
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	JPY	52 500	1 625 563,58	0,81
NATWEST GROUP PLC	GBP	153 498	1 146 573,41	0,57
OVERSEA-CHINESE BANKING CORP	SGD	159 400	2 085 232,70	1,04
ROYAL BK OF CANADA	CAD	14 000	2 036 213,33	1,02
Biotechnologie			984 709,05	0,49
REGENERON PHARMACEUTICALS	USD	1 499	984 709,05	0,49
Boissons			3 110 182,21	1,56
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	14 397	790 395,30	0,40
ASAHI GROUP HOLDINGS LTD	JPY	98 900	880 800,42	0,44
PEPSICO INC	USD	11 781	1 438 986,49	0,72
Construction et ingénierie			1 467 545,77	0,74
KAJIMA CORP	JPY	46 300	1 467 545,77	0,74
Crédit à la consommation			1 851 424,14	0,93
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	USD	8 976	1 851 424,14	0,93
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			892 606,76	0,45
COCA-COLA HBC AG-DI	GBP	20 273	892 606,76	0,45
Distribution spécialisée			3 572 709,20	1,79
FAST RETAILING CO LTD	JPY	2 300	711 402,03	0,36
HOME DEPOT INC	USD	4 645	1 360 293,19	0,68
TRACTOR SUPPLY COMPANY	USD	13 576	577 817,67	0,29
WILLIAMS-SONOMA INC	USD	6 074	923 196,31	0,46
Divertissement			2 259 513,21	1,13
NETFLIX INC	USD	14 840	1 184 168,85	0,59
WALT DISNEY CO/THE	USD	11 106	1 075 344,36	0,54
Electricité			2 988 484,26	1,50
ENEL SPA	EUR	242 625	2 153 782,13	1,08
EXELON CORP	USD	22 500	834 702,13	0,42

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Emballage et conditionnement			906 450,51	0,45
BRAMBLES LTD	AUD	69 409	906 450,51	0,45
Equipements de communication			3 324 523,08	1,67
ARISTA NETWORKS INC	USD	7 579	845 171,38	0,42
CISCO SYSTEMS INC	USD	24 545	1 609 107,53	0,81
QUALCOMM INC	USD	5 978	870 244,17	0,44
Equipements électriques			3 656 031,63	1,83
ALSTOM	EUR	38 750	975 337,50	0,49
AMETEK INC	USD	10 000	1 747 319,15	0,87
FUJI ELECTRIC CO LTD	JPY	14 500	933 374,98	0,47
Equipements et fournitures médicaux			6 201 214,55	3,11
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	7 327	781 276,45	0,39
COCHLEAR LTD	AUD	5 558	824 042,02	0,41
IDEXX LABORATORIES INC	USD	2 141	1 232 724,03	0,62
RESMED INC	USD	5 317	1 089 962,37	0,55
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	55 566	788 660,22	0,40
STRYKER CORP	USD	4 963	1 484 549,46	0,74
FPI de détail			875 822,92	0,44
KLEPIERRE	EUR	25 958	875 822,92	0,44
Grands magasins et autres			1 703 687,99	0,85
EBAY INC	USD	10 501	778 414,55	0,39
NEXT PLC	GBP	5 902	925 273,44	0,46
Hôtels, restaurants et loisirs			3 336 748,27	1,67
AIRBNB INC-CLASS A	USD	7 881	910 305,80	0,46
BOOKING HOLDINGS INC	USD	173	788 486,89	0,39
EXPEDIA GROUP INC	USD	3 887	937 213,59	0,47
ROYAL CARIBBEAN CRUISES LTD	USD	2 952	700 741,99	0,35
Industrie aérospatiale et défense			3 877 685,69	1,94
GENERAL DYNAMICS CORP	USD	6 358	1 821 688,75	0,91
RENK GROUP AG	EUR	16 147	865 802,14	0,43
SAFRAN SA	EUR	4 002	1 190 194,80	0,60
Logiciels			19 974 272,87	9,98
ADOBE INC	USD	3 484	1 037 757,58	0,52
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	17 500	417 200,00	0,21
INTUIT INC	USD	2 020	1 138 798,64	0,57
MICROSOFT CORP	USD	19 466	8 012 039,93	3,98
O'REILLY AUTOMOTIVE INC	USD	9 958	772 995,05	0,39
ORACLE CORP	USD	4 837	802 365,68	0,40
PALANTIR TECHNOLOGIES INC-A	USD	8 323	1 259 075,11	0,63
PTC INC	USD	4 514	669 262,93	0,34
SAP SE	EUR	3 500	729 225,00	0,37
TESLA INC	USD	7 462	2 856 009,06	1,43
WSP GLOBAL INC	CAD	9 800	1 513 858,78	0,76
ZSCALER INC	USD	4 000	765 685,11	0,38
Machines			6 066 725,45	3,04
CUMMINS INC	USD	2 923	1 269 825,83	0,64

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GEA GROUP AG	EUR	17 906	1 034 966,80	0,52
PENTAIR PLC	USD	10 297	912 620,92	0,46
SKF AB-B SHARES	SEK	55 727	1 265 785,39	0,63
WABTEC CORP	USD	8 717	1 583 526,51	0,79
Marchés de capitaux			10 536 183,63	5,28
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	3 322	1 386 305,94	0,69
BANCO SANTANDER SA	EUR	150 922	1 519 784,54	0,76
BLACKROCK INC	USD	858	781 575,93	0,39
CITIGROUP INC	USD	9 789	972 151,84	0,49
GOLDMAN SACHS GROUP INC	USD	2 182	1 632 321,70	0,82
NOMURA HOLDINGS INC	JPY	192 500	1 360 435,11	0,68
SCHWAB (CHARLES) CORP	USD	17 040	1 448 907,57	0,73
STATE STREET CORP	USD	13 067	1 434 701,00	0,72
Médias et services interactifs			7 172 894,47	3,59
ALPHABET INC-CL A	USD	26 927	7 172 894,47	3,59
Métaux et minerais			4 325 503,64	2,17
AGNICO EAGLE MINES	CAD	5 500	795 735,95	0,40
NEWMONT CORP	USD	19 476	1 655 045,62	0,83
RIO TINTO PLC	GBP	27 292	1 874 722,07	0,94
Ordinateurs et périphériques			7 848 308,99	3,93
APPLE INC	USD	33 921	7 848 308,99	3,93
Pétrole et gaz			2 926 721,04	1,47
PHILLIPS 66	USD	10 224	1 122 812,73	0,57
TOTALENERGIES SE	EUR	12 724	707 327,16	0,35
VALERO ENERGY CORP	USD	7 915	1 096 581,15	0,55
Produits alimentaires			996 166,26	0,50
HERSHEY CO/THE	USD	6 432	996 166,26	0,50
Produits chimiques			744 654,79	0,37
NITTO DENKO CORP	JPY	36 900	744 654,79	0,37
Produits domestiques			1 280 863,76	0,64
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	19 046	1 280 863,76	0,64
Produits pharmaceutiques			6 889 712,57	3,45
ABBVIE INC	USD	3 942	766 559,64	0,38
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	19 251	883 743,78	0,44
ELI LILLY & CO	USD	2 070	1 893 266,04	0,95
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	21 500	936 265,72	0,47
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	6 839	2 409 877,39	1,21
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 575 359,24	0,79
ASSA ABLOY AB-B	SEK	47 500	1 575 359,24	0,79
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			18 516 392,04	9,27
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	4 702	857 004,53	0,43
ANALOG DEVICES INC	USD	8 657	1 998 109,28	1,00
APPLIED MATERIALS INC	USD	5 099	1 115 227,24	0,56
ASML HOLDING NV	EUR	1 578	1 453 969,20	0,73
BROADCOM INC	USD	10 306	3 035 665,19	1,52
NVIDIA CORP	USD	57 703	9 158 816,60	4,58

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
STMICROELECTRONICS NV	EUR	40 000	897 600,00	0,45
Services aux collectivités			1 537 389,07	0,77
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	18 188	1 537 389,07	0,77
Services aux entreprises			1 610 256,68	0,81
ACCENTURE PLC-CL A	USD	7 052	1 610 256,68	0,81
Services aux professionnels			1 028 948,36	0,52
INTERTEK GROUP PLC	GBP	19 409	1 028 948,36	0,52
Services de télécommunication diversifiés			970 517,91	0,49
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	27 998	970 517,91	0,49
Services financiers diversifiés			4 306 402,54	2,16
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	3 567	797 937,90	0,40
EURONEXT NV	EUR	8 559	1 095 552,00	0,55
MASTERCARD INC - A	USD	1 695	823 524,77	0,41
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	5 325	1 589 387,87	0,80
Services liés aux technologies de l'information			3 608 364,93	1,81
CAPGEMINI SE	EUR	6 208	883 088,00	0,44
NEC CORP	JPY	35 500	1 023 982,83	0,51
SNOWFLAKE INC-CLASS A	USD	6 000	1 120 136,17	0,57
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	3 059	581 157,93	0,29
Sociétés commerciales et de distribution			1 853 653,54	0,93
ASHTREAD GROUP PLC	GBP	12 056	702 690,99	0,35
FASTENAL CO	USD	33 700	1 150 962,55	0,58
Sociétés d'investissement immobilier (SII)			1 159 094,20	0,58
VICINITY CENTRES	AUD	796 017	1 159 094,20	0,58
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			995 909,38	0,50
WP CAREY INC	USD	18 182	995 909,38	0,50
Soins et autres services médicaux			2 237 581,25	1,12
ELEVANCE HEALTH INC	USD	3 541	1 056 423,45	0,53
GE HEALTHCARE TECHNOLOGY	USD	16 921	1 181 157,80	0,59
Textiles, habillement et produits de luxe			3 954 950,00	1,98
HERMES INTERNATIONAL	EUR	747	1 585 134,00	0,79
KERING	EUR	2 516	757 316,00	0,38
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2 500	1 612 500,00	0,81
Transport routier et ferroviaire			1 498 816,24	0,75
HUNT (JB) TRANSPRT SVCS INC	USD	9 062	1 498 816,24	0,75
TITRES D'OPC			22 168 214,38	11,10
OPCVM			15 210 174,44	7,62
Gestion collective			15 210 174,44	7,62
iShares China Large Cap UCITS ETF USD Acc	EUR	550 671	2 377 797,38	1,19
iShares FTSE 250 UCITS ETF GBP (Dist)	GBP	38 053	904 663,64	0,45
iShares MSCI China UCITS ETF USD Acc	USD	325 000	1 701 423,40	0,85
ISHS 600BR(DE) ANTEILE	EUR	16 448	1 112 378,24	0,56
SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	EUR	87 953,90241	9 113 911,78	4,57

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			6 958 039,94	3,48
Gestion collective			6 958 039,94	3,48
iShares Global Clean Energy ETF	USD	72 200	1 009 571,06	0,51
SIENNA ACTIONS FRANCE Part A	EUR	3 496	4 069 448,88	2,03
SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR PART FS C	EUR	13 000	1 879 020,00	0,94
Total			195 524 027,48	97,93

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
DJE 600 REAL 0326	306	60 437,58	0,00	1 941 570,00
DJES BANKS 0326	-300	0,00	-111 750,00	-3 991 500,00
DJ STX600 AUT 0326	65	2 153,42	0,00	1 719 250,00
E-MIN RUS 200 0326	19	0,00	-33 714,89	2 019 659,57
EURO STOXX 50 0326	40	43 300,00	0,00	2 336 400,00
NASDAQ 100 E- 0326	16	36 765,96	0,00	6 932 902,13
SP 500 MINI 0326	29	44 425,53	0,00	8 505 638,30
Sous-total 1.		187 082,49	-145 464,89	19 463 920,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		187 082,49	-145 464,89	19 463 920,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BTP 0326	15	0,00	-6 450,00	1 802 700,00
EURO BUND 0326	11	0,00	-11 660,00	1 403 270,00
EURO-OAT 0326	-15	8 400,00	0,00	-1 808 850,00
Sous-total 1.		8 400,00	-18 110,00	1 397 120,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		8 400,00	-18 110,00	1 397 120,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 0326	-75	0,00	-45 957,45	-9 398 936,17
RY EURJPY 0326	-60	0,00	-123 852,46	-7 477 185,07
Sous-total 1.		0,00	-169 809,91	-16 876 121,24
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	-169 809,91	-16 876 121,24

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	195 524 027,48
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	41 617,60
Total instruments financiers à terme - taux	-9 710,00
Total instruments financiers à terme - change	-169 809,91
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	4 960 042,31
Autres passifs (-)	-689 157,19
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	199 657 010,29

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES FS-C	EUR	1 717 768,00000	115,59
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES MC	EUR	49,14357	142,12
Part SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES R-C	EUR	3 287,04926	327,50

DIC PRIIPS

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES (Part R-C - FR0010408211)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 09/07/2025

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 14/12/2006

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :

Le Fonds, de classification ' Actions internationales ' a pour objectif de rechercher une optimisation de la performance au travers d'un portefeuille composé pour l'essentiel de titres en direct hors de la zone euro (durée minimale de placement recommandée : 5 ans au moins), tout en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits ' critères ESG ') pour la sélection et le suivi des titres. Il vise à surperformer son indicateur de référence : MSCI World Index en Euro (dividendes nets réinvestis).

Caractéristiques essentielles du Fonds : La stratégie est basée sur l'investissement discrétionnaire en titres en direct et/ou en parts ou actions d'OPCVM, de FIA, de fonds d'investissement étranger. Les OPC sélectionnés seront des OPC actions internationales. La construction du portefeuille vise à refléter les préférences géographiques et sectorielles. L'allocation entre les différentes zones géographiques (y compris marchés émergents) et la répartition entre grandes, moyennes et petites capitalisations ne sont pas prédéfinies, elles seront fonction des anticipations du gérant. Le Fonds a vocation à être exposé à hauteur de 80 % minimum de son actif net en actions internationales. Le Fonds pourra être investi jusqu'à 20% maximum de son actif net en titres en direct et/ou OPC monétaires et / ou obligataires afin de légèrement désensibiliser son actif à l'évolution des marchés actions internationales en cas d'anticipation défavorable des marchés et de rémunérer les souscriptions/rachats en attente d'investissement. Le Fonds pourra intervenir jusqu'à 50% de l'actif net sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementés de la zone euro et sur les marchés de gré à gré. Le recours à l'effet de levier est possible dans la limite de 10% de l'actif net.

Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion responsable dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères ESG des émetteurs, tels que la lutte contre le changement climatique, le respect des droits de l'homme ou encore l'indépendance du conseil d'administration. SIENNA GESTION intègre systématiquement les risques en matière de durabilité (ou ' risques ESG ') pour les émetteurs privés et les performances ESG pour les émetteurs publics/ souverains, dans la construction de ses univers SR. 90 % minimum des investissements du Fonds, réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par Sienna Gestion sur la base de ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Pour chaque classe d'actifs, Sienna Gestion définit un univers de départ (tel que décrit dans le règlement du Fonds). Les émetteurs privés (Classes ' Actions ' et ' Taux ') sont sélectionnés selon l'approche ' Best in class ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. SIENNA GESTION s'appuie sur les notations de risque ESG de l'agence Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note. Les émetteurs publics/souverains (Classe ' Taux ') sont sélectionnés selon une approche ' Best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels. La sélection est effectuée en utilisant des critères multidimensionnels sur chacune des trois dimensions d'analyse ESG de façon équilibrée.

Limites de l'approche extra-financière : la gestion responsable de Sienna Gestion ne s'applique pas aux fonds externes sélectionnés en portefeuille, ce qui peut engendrer des disparités d'approches extra-financières au sein du Fonds, notamment en matière de critères utilisés, de méthodologies d'analyse, de contraintes d'investissement ou d'objectifs poursuivis. De plus, l'approche extra-financière du Fonds repose exclusivement sur l'analyse des données ESG fournies par des tiers. Or, ces données peuvent présenter des biais, être incomplètes, obsolètes ou indisponibles, en particulier sur certaines zones géographiques ou certains secteurs d'activité. Plus de détails sont disponibles dans le règlement.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

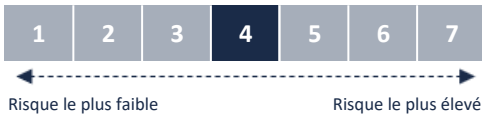
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises, sur les cours de clôture de chaque jour de Bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 210,00 €	5 010,00 €
	Rendement annuel moyen	-57,90%	-12,91%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 620,00 €	10 500,00 €
	Rendement annuel moyen	-13,80%	0,98%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 760,00 €	13 880,00 €
	Rendement annuel moyen	7,60%	6,78%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 960,00 €	18 200,00 €
	Rendement annuel moyen	39,60%	12,72%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2024 et le 30/05/2025

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2016 et le 31/01/2021

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	128,90 €	918,21 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,29%	1,38%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,15% avant déduction des coûts et de 6,78% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,22% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	122,10 €
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6,80 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,00% La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

En cas de circonstances exceptionnelles et afin de sauvegarder les droits des porteurs de parts, la Société de Gestion pourra décider de plafonner les rachats dès lors que ceux-ci dépassent le seuil de l'actif net du Fonds indiqué dans la documentation de celui-ci. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à son règlement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES (Part MC - FR001400F4Q6)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 09/07/2025

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 14/12/2006

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :

Le Fonds, de classification ' Actions internationales ' a pour objectif de rechercher une optimisation de la performance au travers d'un portefeuille composé pour l'essentiel de titres en direct hors de la zone euro (durée minimale de placement recommandée : 5 ans au moins), tout en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits ' critères ESG ') pour la sélection et le suivi des titres. Il vise à surperformer son indicateur de référence : MSCI World Index en Euro (dividendes nets réinvestis).

Caractéristiques essentielles du Fonds : La stratégie est basée sur l'investissement discrétionnaire en titres en direct et/ou en parts ou actions d'OPCVM, de FIA, de fonds d'investissement étranger. Les OPC sélectionnés seront des OPC actions internationales. La construction du portefeuille vise à refléter les préférences géographiques et sectorielles. L'allocation entre les différentes zones géographiques (y compris marchés émergents) et la répartition entre grandes, moyennes et petites capitalisations ne sont pas prédéfinies, elles seront fonction des anticipations du gérant. Le Fonds a vocation à être exposé à hauteur de 80 % minimum de son actif net en actions internationales. Le Fonds pourra être investi jusqu'à 20% maximum de son actif net en titres en direct et/ou OPC monétaires et / ou obligataires afin de légèrement désensibiliser son actif à l'évolution des marchés actions internationales en cas d'anticipation défavorable des marchés et de rémunérer les souscriptions/rachats en attente d'investissement. Le Fonds pourra intervenir jusqu'à 50% de l'actif net sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementés de la zone euro et sur les marchés de gré à gré. Le recours à l'effet de levier est possible dans la limite de 10% de l'actif net.

Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion responsable dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères ESG des émetteurs, tels que la lutte contre le changement climatique, le respect des droits de l'homme ou encore l'indépendance du conseil d'administration. SIENNA GESTION intègre systématiquement les risques en matière de durabilité (ou ' risques ESG ') pour les émetteurs privés et les performances ESG pour les émetteurs publics/ souverains, dans la construction de ses univers SR. 90 % minimum des investissements du Fonds, réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par Sienna Gestion sur la base de ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Pour chaque classe d'actifs, Sienna Gestion définit un univers de départ (tel que décrit dans le règlement du Fonds). Les émetteurs privés (Classes ' Actions ' et ' Taux ') sont sélectionnés selon l'approche ' Best in class ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. SIENNA GESTION s'appuie sur les notations de risque ESG de l'agence Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note. Les émetteurs publics/souverains (Classe ' Taux ') sont sélectionnés selon une approche ' Best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels. La sélection est effectuée en utilisant des critères multidimensionnels sur chacune des trois dimensions d'analyse ESG de façon équilibrée.

Limites de l'approche extra-financière : la gestion responsable de Sienna Gestion ne s'applique pas aux fonds externes sélectionnés en portefeuille, ce qui peut engendrer des disparités d'approches extra-financières au sein du Fonds, notamment en matière de critères utilisés, de méthodologies d'analyse, de contraintes d'investissement ou d'objectifs poursuivis. De plus, l'approche extra-financière du Fonds repose exclusivement sur l'analyse des données ESG fournies par des tiers. Or, ces données peuvent présenter des biais, être incomplètes, obsolètes ou indisponibles, en particulier sur certaines zones géographiques ou certains secteurs d'activité. Plus de détails sont disponibles dans le règlement.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

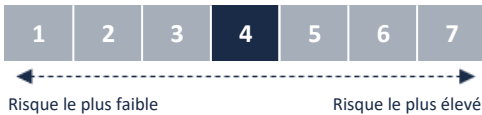
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises, sur les cours de clôture de chaque jour de Bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 970,00 €	3 660,00 €
	Rendement annuel moyen	-60,30%	-18,21%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 550,00 €	10 440,00 €
	Rendement annuel moyen	-14,50%	0,86%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 690,00 €	15 660,00 €
	Rendement annuel moyen	6,90%	9,39%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 100,00 €	18 860,00 €
	Rendement annuel moyen	41,00%	13,53%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2024 et le 30/05/2025

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	194,20 €	1 581,27 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,94%	2,12%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,51% avant déduction des coûts et de 9,39% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,87% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	187,40 €
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6,80 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,00% La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

En cas de circonstances exceptionnelles et afin de sauvegarder les droits des porteurs de parts, la Société de Gestion pourra décider de plafonner les rachats dès lors que ceux-ci dépassent le seuil de l'actif net du Fonds indiqué dans la documentation de celui-ci. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à son règlement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES (Part FS-C - FR001400RS29)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 09/07/2025

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 14/12/2006

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :

Le Fonds, de classification ' Actions internationales ' a pour objectif de rechercher une optimisation de la performance au travers d'un portefeuille composé pour l'essentiel de titres en direct hors de la zone euro (durée minimale de placement recommandée : 5 ans au moins), tout en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits ' critères ESG ') pour la sélection et le suivi des titres. Il vise à surperformer son indicateur de référence : MSCI World Index en Euro (dividendes nets réinvestis).

Caractéristiques essentielles du Fonds : La stratégie est basée sur l'investissement discrétionnaire en titres en direct et/ou en parts ou actions d'OPCVM, de FIA, de fonds d'investissement étranger. Les OPC sélectionnés seront des OPC actions internationales. La construction du portefeuille vise à refléter les préférences géographiques et sectorielles. L'allocation entre les différentes zones géographiques (y compris marchés émergents) et la répartition entre grandes, moyennes et petites capitalisations ne sont pas prédéfinies, elles seront fonction des anticipations du gérant. Le Fonds a vocation à être exposé à hauteur de 80 % minimum de son actif net en actions internationales. Le Fonds pourra être investi jusqu'à 20% maximum de son actif net en titres en direct et/ou OPC monétaires et / ou obligataires afin de légèrement désensibiliser son actif à l'évolution des marchés actions internationales en cas d'anticipation défavorable des marchés et de rémunérer les souscriptions/rachats en attente d'investissement. Le Fonds pourra intervenir jusqu'à 50% de l'actif net sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementés de la zone euro et sur les marchés de gré à gré. Le recours à l'effet de levier est possible dans la limite de 10% de l'actif net.

Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion responsable dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères ESG des émetteurs, tels que la lutte contre le changement climatique, le respect des droits de l'homme ou encore l'indépendance du conseil d'administration. SIENNA GESTION intègre systématiquement les risques en matière de durabilité (ou ' risques ESG ') pour les émetteurs privés et les performances ESG pour les émetteurs publics/ souverains, dans la construction de ses univers SR. 90 % minimum des investissements du Fonds, réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par Sienna Gestion sur la base de ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Pour chaque classe d'actifs, Sienna Gestion définit un univers de départ (tel que décrit dans le règlement du Fonds). Les émetteurs privés (Classes ' Actions ' et ' Taux ') sont sélectionnés selon l'approche ' Best in class ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. SIENNA GESTION s'appuie sur les notations de risque ESG de l'agence Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note. Les émetteurs publics/souverains (Classe ' Taux ') sont sélectionnés selon une approche ' Best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels. La sélection est effectuée en utilisant des critères multidimensionnels sur chacune des trois dimensions d'analyse ESG de façon équilibrée.

Limites de l'approche extra-financière : la gestion responsable de Sienna Gestion ne s'applique pas aux fonds externes sélectionnés en portefeuille, ce qui peut engendrer des disparités d'approches extra-financières au sein du Fonds, notamment en matière de critères utilisés, de méthodologies d'analyse, de contraintes d'investissement ou d'objectifs poursuivis. De plus, l'approche extra-financière du Fonds repose exclusivement sur l'analyse des données ESG fournies par des tiers. Or, ces données peuvent présenter des biais, être incomplètes, obsolètes ou indisponibles, en particulier sur certaines zones géographiques ou certains secteurs d'activité. Plus de détails sont disponibles dans le règlement.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

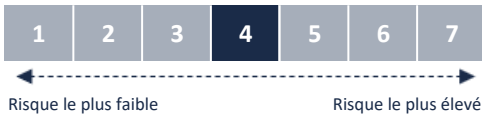
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises, sur les cours de clôture de chaque jour de Bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 970,00 €	3 640,00 €
	Rendement annuel moyen	-60,30%	-18,30%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 590,00 €	10 490,00 €
	Rendement annuel moyen	-14,10%	0,96%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 710,00 €	13 610,00 €
	Rendement annuel moyen	7,10%	6,36%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 910,00 €	17 890,00 €
	Rendement annuel moyen	39,10%	12,34%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2024 et le 30/05/2025

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2016 et le 31/01/2021

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	168,10 €	1 183,42 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,68%	1,79%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,15% avant déduction des coûts et de 6,36% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,61% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	161,30 €
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6,80 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

En cas de circonstances exceptionnelles et afin de sauvegarder les droits des porteurs de parts, la Société de Gestion pourra décider de plafonner les rachats dès lors que ceux-ci dépassent le seuil de l'actif net du Fonds indiqué dans la documentation de celui-ci. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à son règlement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

REPORTING DECEMBRE

Actif net du portefeuille : 199,66 M€
Valeur liquidative de la part : 327,500 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Investi en actions internationales, le fonds vise à profiter des opportunités d'investissement au niveau mondial. Le portefeuille recherche une diversification géographique dans des zones jugées attractives, et sectorielle du fonds au travers de styles de gestion complémentaires.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

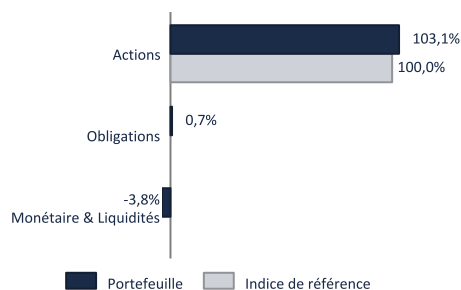
Performances cumulées (en %)	1 mois	2025	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	-0,43	7,16	7,16	51,54	70,06	115,05
Indice de référence	-0,38	6,77	6,77	61,65	84,80	191,65

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	7,16	14,86	11,20	7,96
Indice de référence	6,77	17,36	13,07	11,30

Performances annuelles (en %)	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	7,16	20,03	17,82	-12,18	27,79	-5,51
Indice de référence	6,77	26,60	19,60	-12,78	31,07	6,33

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

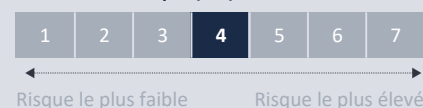
Valeurs actions	Poids	Secteur
NVIDIA CORP	4,59%	Technologie
MICROSOFT CORP	4,01%	Technologie
APPLE INC	3,93%	Technologie
ALPHABET INC CL A	3,59%	Communications
BROADCOM INC	1,52%	Technologie

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 29/12/2006

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions internationales

Article SFDR ⁽²⁾ : 8

Code ISIN : FR0010408211

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes réinvestis)
100% MSCI WORLD Net Total Return EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,22%

Coûts de transaction : 0,07%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

Risque de perte en capital
Risque action
Risque de change
Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille (en %)	14,86	11,51	12,09
Indice de référence (en %)	15,61	13,01	14,20



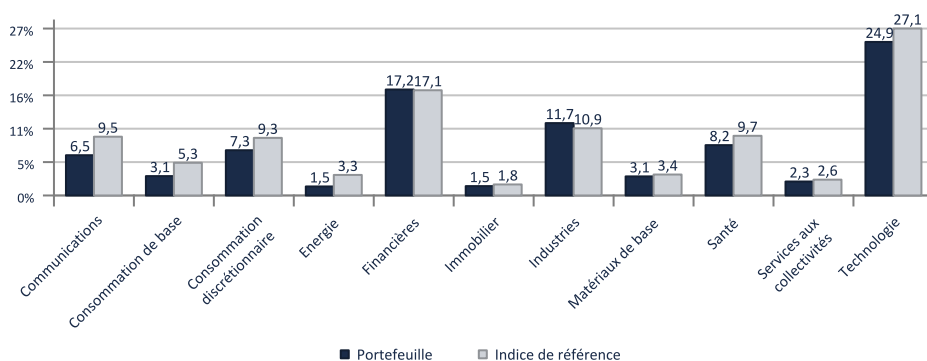
Retrouvez notre analyse des tendances et nos convictions

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

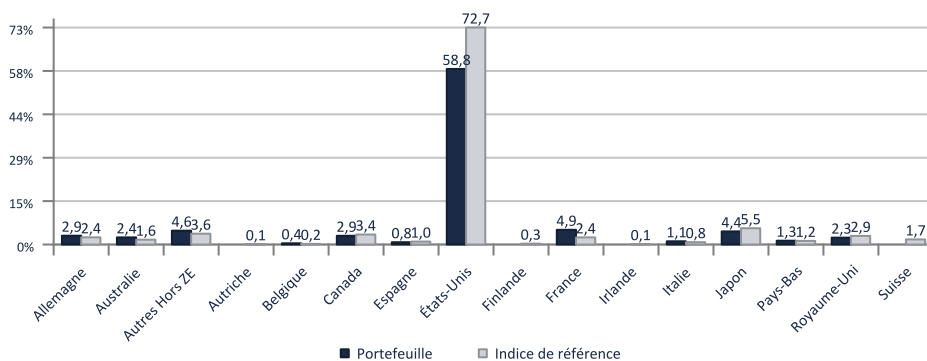
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
NVIDIA CORP	0,16%	BROADCOM INC	-0,28%
RIO TINTO PLC (GBR)	0,09%	APPLE INC	-0,17%
ROYAL BK OF CANADA	0,08%	ALPHABET INC CL A	-0,14%
ROCHE HLDG AG-GENUSS	0,08%	MICROSOFT CORP	-0,13%
CAPITAL ONE FINANCIA	0,08%	EURO STOXX BANK 12/25 EUREX	-0,10%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

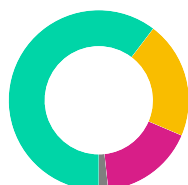
Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



- Cycliques 60.3%
- Financières 21%
- Défensives 16.9%
- Pétrolières 1.7%

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	16,98	18,37
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,91%	99,84%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Actif net du portefeuille : 199,66 M€
Valeur liquidative de la part : 142,120 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Investi en actions internationales, le fonds vise à profiter des opportunités d'investissement au niveau mondial. Le portefeuille recherche une diversification géographique dans des zones jugées attractives, et sectorielle du fonds au travers de styles de gestion complémentaires.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2025	1 an
Portefeuille	-0,48	6,66	6,66
Indice de référence	-0,38	6,77	6,77

Performances annualisées (en %)

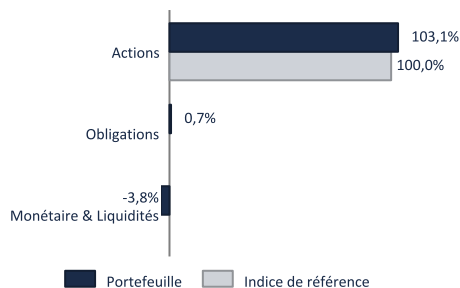
	1 an
Portefeuille	6,66
Indice de référence	6,77

Performances annuelles (en %)

	2025	2024
Portefeuille	6,66	19,35
Indice de référence	6,77	26,60

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

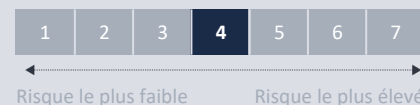
Valeurs actions	Poids	Secteur
NVIDIA CORP	4,59%	Technologie
MICROSOFT CORP	4,01%	Technologie
APPLE INC	3,93%	Technologie
ALPHABET INC CL A	3,59%	Communications
BROADCOM INC	1,52%	Technologie

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 02/05/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions internationales

Article SFDR ⁽²⁾ : 8

Code ISIN : FR001400F4Q6

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes réinvestis)
100% MSCI WORLD Net Total Return EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,87%

Coûts de transaction : 0,07%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

Risque de perte en capital
Risque action
Risque de change
Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)

1 an

14,82

Indice de référence (en %)

15,61



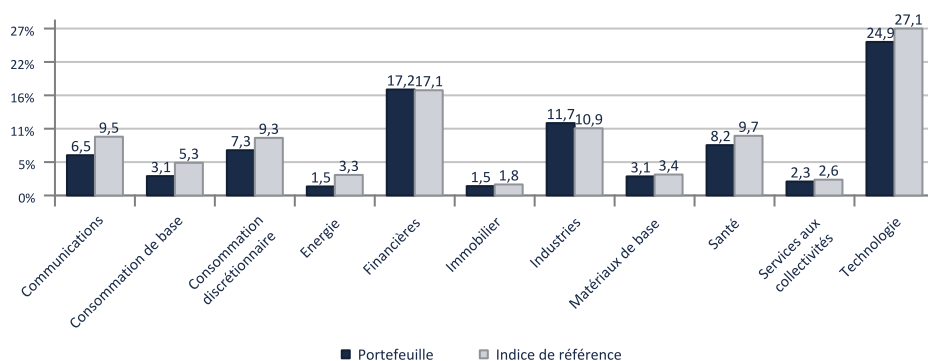
Retrouvez notre analyse des tendances
et nos convictions

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

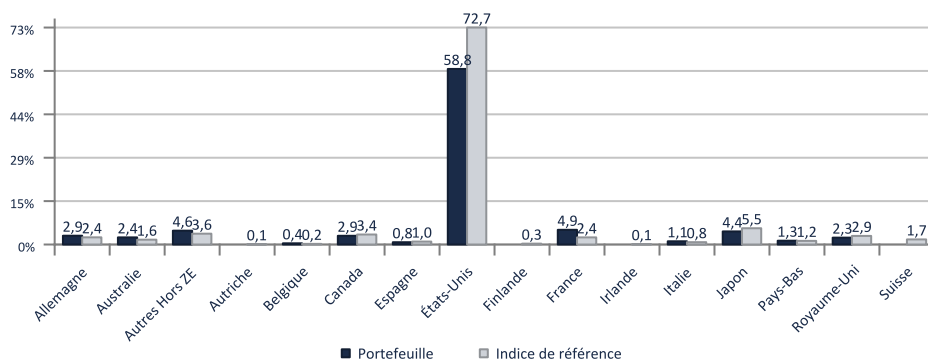
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
NVIDIA CORP	0,16%	BROADCOM INC	-0,28%
RIO TINTO PLC (GBR)	0,09%	APPLE INC	-0,17%
ROYAL BK OF CANADA	0,08%	ALPHABET INC CL A	-0,14%
ROCHE HLDG AG-GENUSS	0,08%	MICROSOFT CORP	-0,13%
CAPITAL ONE FINANCIA	0,08%	EURO STOXX BANK 12/25 EUREX	-0,10%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

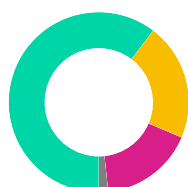
Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



- Cycliques 60.3%
- Financières 21%
- Défensives 16.9%
- Pétrolières 1.7%

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	16,98	18,37
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,91%	99,84%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ANNEXE SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie

Dénomination du produit : SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES

Identifiant d'entité juridique : 969500KCI3MARDMGQ185

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ % <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __ %	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales dans la sélection et le suivi des titres via l'application d'une politique d'exclusion et via la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des émetteurs.

Les politiques d'exclusion sectorielles et normatives de Sienna Gestion sont de deux ordres :

- Sectorielle : charbon thermique, armes controversées et tabac.
- Normative : les entreprises ne respectant pas le Pacte Mondial des Nations-Unies, c'est à dire celles impliquées dans des controverses très graves ou graves et fréquentes.

D'autre part, des critères ESG sont intégrés dans la stratégie en privilégiant les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG. Pour cela, Sienna Gestion utilise principalement les notations ESG de Sustainalytics construites pour les émetteurs privés sur une approche par les risques ESG. La méthodologie de notation extra-financière repose sur 3 piliers : Environnement, Social et Gouvernance. Pour chaque pilier, les enjeux ESG évalués sont activés en fonction de l'exposition du secteur de l'émetteur aux risques ESG. Exemples de critères/enjeux ESG :

- Environnement : programme de lutte contre le changement climatique, déchets, eau, etc.
- Social : valorisation du capital humain (formations, recrutement, lutte contre les discriminations), respect des droits de l'Homme (conditions sociales dans la chaîne d'approvisionnement, etc.)
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration, rémunération des dirigeants, etc.

Sur l'univers de départ du fonds, au minimum 20% des émetteurs ayant obtenu les moins bonnes notes ESG sont interdites d'investissement. Une approche best in class est appliquée pour les émetteurs privés et best in universe pour les émetteurs publics.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds se traduisent via la note risque ESG mentionnée ci-dessus. La note fin d'année pondérée risque ESG du fonds est de 17.06. La note risque ESG fin d'année de l'univers de départ "MSCI WORLD Net Total Return EUR" est de 18.37. 0 étant la meilleure note et 100 étant la pire. Les politiques d'exclusions décrites ci-dessus ont également été respectées.

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Ces éléments n'ayant pas été mesurés au cours de l'exercice précédent, cette question n'est pas applicable.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissements sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

N/A

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

N/A

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

N/A

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

N/A

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit prend en compte les principales incidences négatives (PAI) via notamment la notation ESG des émetteurs, l'évaluation des controverses et les politiques formalisées (exclusion charbon, armes controversées, stratégie climat, etc). La note ESG (décrite auparavant) couvre, par le biais de 21 enjeux matériels et plus de 200 critères sous-jacents, tous les sujets ESG ciblés par les PAI. Néanmoins, les 21 enjeux ne sont pas activés pour tous les secteurs mais uniquement lorsqu'ils sont jugés matériels.

Plus spécifiquement les PAI suivants sont couverts dans le processus de Sienna Gestion. Certains fonds peuvent renforcer la prise en compte de PAI via leur approche thématique.

Thématique	PAI	Politique/ process
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique charbon ✓ Pilotage du mix énergétique pour un alignement au scénario

	2. Empreinte carbone	2°C de l'IAE (formalisé dans l'article 29) ✓ Pilotage de l'empreinte carbone avec objectif de réduction ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	
Eau	8. Rejets dans l'eau	✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés) ✓ Processus d'identification et de gestion des controverses
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
Questions sociales et de personnel	10. Violation des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multi nationales	✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses ✓ Note ESG (pour tous les secteurs)
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondiale des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multi nationales	✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	✓ Note ESG (pour tous les secteurs)
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	✓ Note ESG (pour tous les secteurs) ✓ Politique de vote avec les critères de vote liés à la mixité au sein du Conseil d'administration
	14. Exposition à des armes controversées	✓ Politique d'exclusion dédiée

Les PAI sont ainsi atténués par l'application stricte des politiques d'exclusions sectorielles et normatives ainsi que par la prise en compte des notes ESG dans le processus de gestion.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Il s'agit du top 15 du fonds sur un inventaire fin d'année du dernier exercice.

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Investissement les plus importants	Secteur BICS	% d'actifs	Pays
NVIDIA CORP	Technologie	4,59%	États-Unis
SIENNA MONETAIRE	OPC	4,56%	France
MICROSOFT CORP	Technologie	4,01%	États-Unis
APPLE INC	Technologie	3,93%	États-Unis
ALPHABET INC	Communications	3,59%	États-Unis
SIENNA GESTION OPAL ACTIONS FR	OPC	2,04%	France
BROADCOM INC	Technologie	1,52%	États-Unis
JPMORGAN CHASE & CO	Financières	1,47%	États-Unis
TESLA INC	Consommation discrétionnaire	1,43%	États-Unis
ROCHE HOLDING AG	Santé	1,21%	Suisse
IS CHINA LGE CAP UCITS USD DIS	OPC	1,19%	Irlande
ENEL SPA	Services aux collectivités	1,08%	Italie
OVERSEA-CHINESE BKG CORP	Financières	1,04%	Singapour
ROYAL BANK OF CANADA	Financières	1,02%	Canada
ANALOG DEVICES INC	Technologie	1,00%	États-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

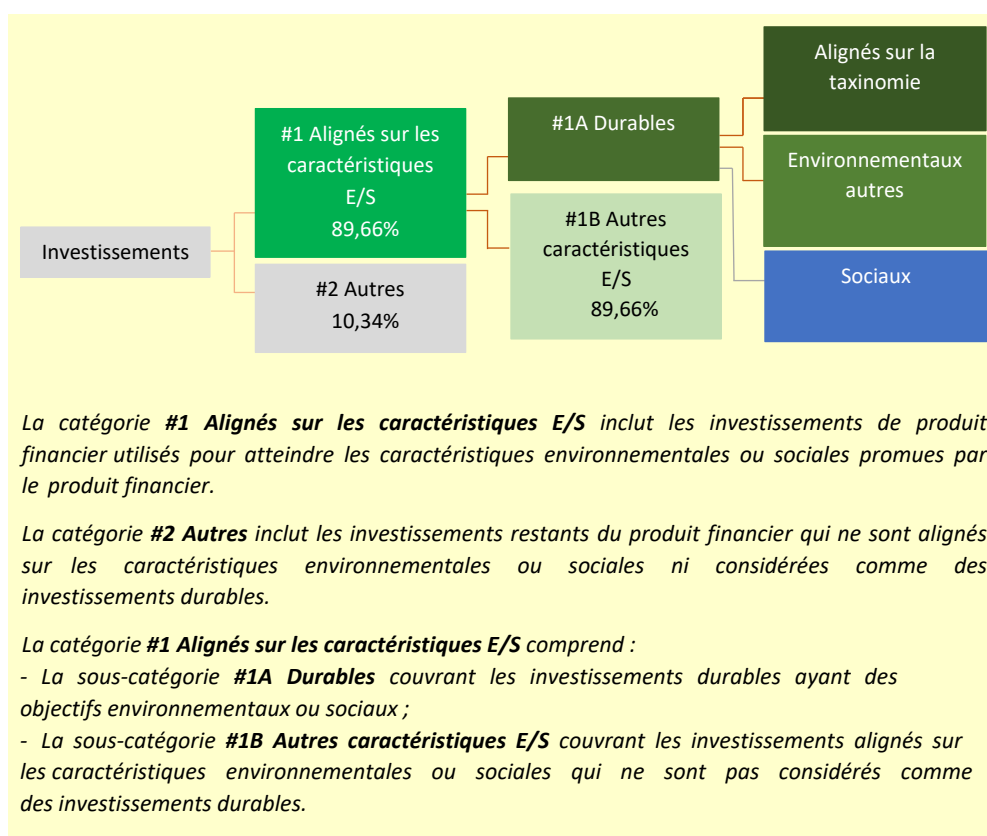
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements de produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur BICS	% d'actifs
Technologie	24,91%
Financières	17,19%
Industries	11,74%
OPC	11,10%
Santé	8,17%
Consommation discrétionnaire	7,34%
Communications	6,53%
Consommation de base	3,15%
Matériaux de base	2,54%
Services aux collectivités	2,27%
Monétaire	2,07%
Immobilier	1,52%
Energie	1,47%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit ne réalise pas d'investissement durable avec un objectif environnemental, la mesure de son alignement à la taxinomie de l'UE n'est donc pas applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE⁽¹⁾ ?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

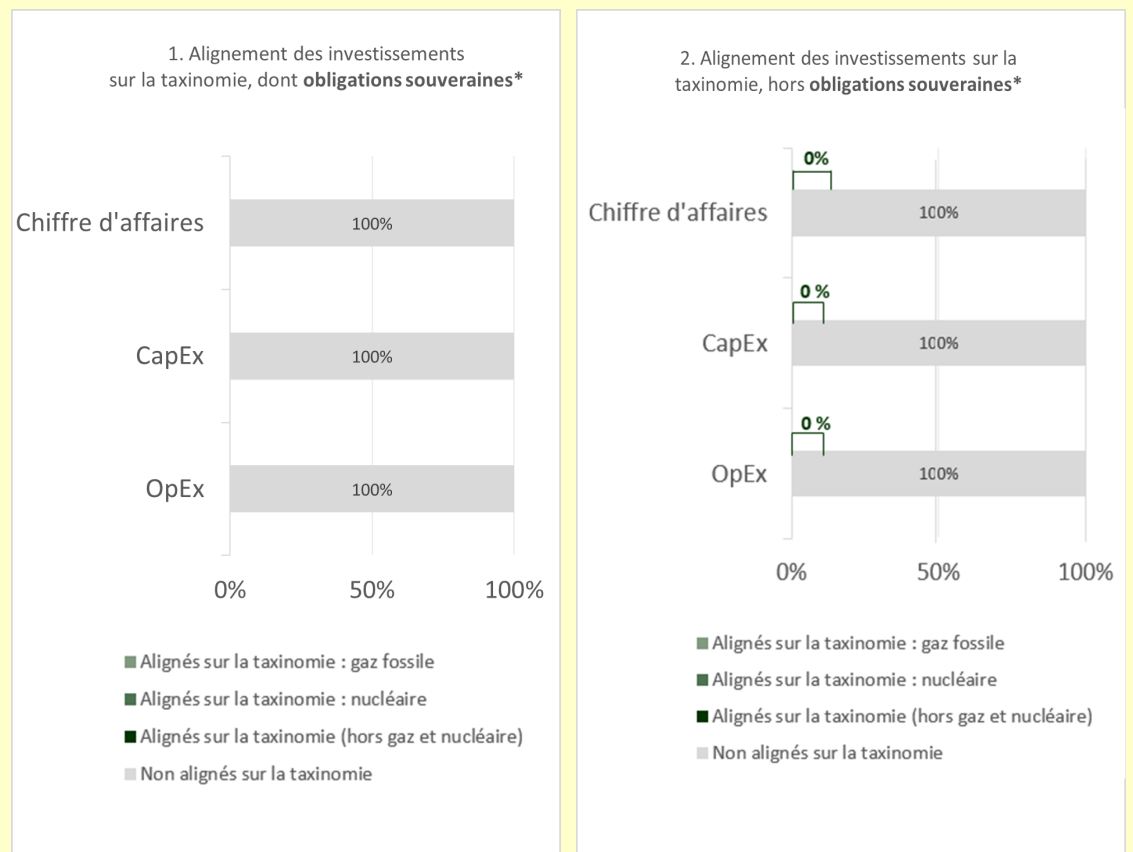
Non

(1) Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part minimale des investissements dans les activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement européen sur la taxonomie était de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

N/A



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE)



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

N/A



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financiers qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables, à savoir : 2.14% de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires, -0.07% de dérivés à titre de couverture et 8.27% de titres n'étant pas couverts par une analyse ESG.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds se traduisent via les notations ESG décrites ci-dessus. La note pondérée ESG du portefeuille permet ainsi de quantifier et de suivre la performance extra-

financière des émetteurs du fonds de façon mensuelle. La note ESG de l'univers de départ du fonds est également calculée. Les notes ESG des émetteurs sont actualisées tous les trimestres. La politique d'exclusion est par ailleurs au cœur de l'approche de Sienna Gestion et vise à exclure de ses investissements potentiels les actifs exposés à des risques de durabilité significatifs ou pouvant avoir un impact négatif significatif sur les facteurs de durabilité.

Un contrôle de la correspondance entre les titres des portefeuilles avec les émetteurs autorisés de l'univers est effectué par Sienna Gestion. La composition des portefeuilles est analysée via une procédure automatique permettant de vérifier le respect de la politique ISR et de l'univers autorisé.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds a pour indice de référence un indice de marché large n'ayant pas été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques de durabilité.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
N/A